

## MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, JEAN BERNIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE LUNDI 11 JUIN 2018 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1H0.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

> # DPDRL180094 <

**Nature et effets :** Régulariser la largeur minimale sur la ligne avant de 43.27 mètres au lieu de 45 mètres selon l'article 5.5 du règlement 41-2004.

Régulariser la largeur minimale moyenne de 36.87 mètres au lieu de 40 mètres selon l'article 5.5 du règlement 41-2004.

**Désignation de l'immeuble :** 320, montée Jarvis                      Lot : 3 313 958                      Zone : RES-16

> # DPDRL180103 <

**Nature et effets :** Permettre l'émission d'un permis de construction sur un terrain de 3 623.30 mètres carrés au lieu de 3700 mètres carrés selon l'article 5.5 du règlement 41-2004.

**Désignation de l'immeuble :**    Lot : 2 677 855                      Zone : RU-19

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.**

Donné à Lac-des-Écorces, ce 24<sup>e</sup> jour de mai 2018.




Jean Bernier  
Secrétaire-trésorier

### Certificat de publication

Je, soussigné, Jean Bernier, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil, ce 24<sup>e</sup> jour de mai 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24<sup>e</sup> jour de mai 2018.



Jean Bernier  
Secrétaire-trésorier